Faculté de Droit
de Sciences Politiques
et de Gestion
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Université
de Strasbourg

Master 1 DROIT

Examens du 1er semestre 2019/2020

Session 1

Procédures civiles d'exécution

Philippe HOONAKKER

Traiter les questions suivantes :

1. Définissez l'insaisissabilité principale et l'insaisissabilité accessoire et donnez un exemple pour chacune d'elles.

(4 points)

2. Au mois de septembre 2018, la société Lisboa fait saisir les rémunérations perçues par son débiteur, Monsieur Gustave, et reçoit, à ce titre, une somme de 300 € tous les mois. Mais en juin 2019, ce montant tombe brutalement à 250 €, avant d'être purement et simplement supprimé en novembre 2019. Elle apprend alors que Madame Gustave, l'ex-épouse de son débiteur, créancière d'une pension alimentaire que celui-ci ne paye plus, a formé une demande de paiement direct auprès de son employeur et que l'administration fiscale a notifié à ce dernier une saisie administrative à tiers détenteur pour le recouvrement d'arriérés d'impôts. Est-ce normal ? Expliquez.

(6 points)

3. L'astreinte.

(10 points)

Durée : 1 heure.
Document(s) autorisé(s) : Aucun
Matériel autorisé : Aucun